# L'Haemonchus, un suspect en cas de mortalité d'animaux

#### **Philippe Vandiest - FICOW**

L'Haemonchus est généralement présenté comme un parasite actif en été et plus particulièrement en juillet où il rencontre souvent des conditions de température et d'humidité qui lui sont favorables. Il s'affirme cependant être dangereux toute l'année. De janvier à décembre, des autopsies le dénoncent comme responsable de mortalité d'animaux.

Un geste simple pour vérifier son incidence dans l'affaiblissement et l'amaigrissement rapide d'un animal : abaisser sa paupière inférieure pour observer la couleur de la muqueuse oculaire. L'Haemonchus engendrant une anémie rapide, cette muqueuse perd tout son rosé et devient aussi blanche qu'une feuille de papier.

## Le parasite

L'Haemonchus est un parasite du système digestif qui se localise dans la caillette. C'est un ver rond (strongle) qui atteint de 2 à 3 cm de long et 0.5 mm de diamètre et d'une coloration rougeâtre due à son alimentation hématophage. Les animaux au pâturage, moutons ou chèvres, infestent les prairies en excrétant des œufs d'Haemonchus avec leurs crottes. Après plusieurs jours consécutifs d'humidité et de température clémente (de 18 à 26 °C), ces œufs évoluent en stades larvaires L1, L2 et L3 en quelques jours (de 3 à 7 jours). Le stade L3 est le stade infestant pour les animaux. Les larves broutées avec l'herbe évoluent en stade L4 en moins de 2 jours et ensuite en adultes 3 semaines plus tard.

# Les symptômes

Quelque 6 heures après leur ingestion, les larves L3 attei-



Oedème sous-glossien ou "signe de la bou-

gnent la caillette.
Leur migration et évolution dans les cellules de la caillette provoquent l'inflammation, la congestion et l'hémorragie de la muqueuse. Il s'en suit une perturbation

de la digestion et un traumatisme extériorisé par un amaigrissement rapide de l'animal, accompagné de façon non systématique de diarrhée et d'un œdème sous glossien (couramment appelé « signe de la bouteille »).

Au stade adulte, l'Haemonchus se nourrit du sang de son hôte. Chaque strongle (il y en a parfois plusieurs milliers!) en prélève de 0.015 à 0.075 ml par jour et contribue au développement de l'état anémique amorcé par la migration des larves dans la caillette et responsable d'un affaiblissement rapide de l'animal.

Les animaux atteints d'Haemonchus maigrissent et s'affaiblissent TRES rapidement. En l'absence d'un traitement adéquat éliminant tant les larves que les strongles adultes, la mort survient rapidement, souvent moins de deux semaines après l'expression des premiers signes cliniques. Si l'animal est soigné et survit, il se rétablit cependant souvent laborieusement et reste faible et chétif durant de nombreux mois.

#### L'infestation

Si les œufs et les larves L1 et L2 ne résistent pas aux basses températures hivernales, les larves L3 y résistent assez bien car elles ont conservé leur gaine (exuvie) de L2 lors de leur mue et car elles sont riches en lipides. Aussi, même si leur nombre diminue malgré tout avec l'avancement de l'automne et de l'hiver, il n'en reste pas moins des survivants lors de la mise à l'herbe au printemps.

Un printemps estival et humide peut relancer le cycle évolutif de ces survivants et être responsable d'une Haemonchose hâtive en mai. Ce seront surtout les jeunes animaux et les moutons et chèvres adultes mal portants ou quelque peu affaiblis par leur gestation ou allaitement qui seront victimes de cette parasitose précoce. Les autres la supporteront mieux. Tous seront le réservoir d'une maturation de nouveaux Haemonchus dont la ponte d'œufs sera responsable de l'Haemonchose d'été, la plus coutumière puisque rencontrant aisément les conditions de température et d'humidité propices à son expression.

L'Haemonchose peut aussi sévir en automne et en fin d'hiver. Le parasite possède une forte propension à stopper son développement au stade L4 et à s'enkyster dans la muqueuse de la caillette (phénomène d'hypobiose larvaire'). C'est pour lui un moyen de survie à l'hiver en régions tempérées ou son cycle est interrompu par les basses températures. Cependant, lors d'un stress important, comme l'agnelage ou une manipulation, ces larves L4 peuvent se désenkyster massivement et brutalement et causer d'importants dommages à la caillette. Ces désenkystements sont aussi responsables d'Haemonchoses de printemps.

# La prévention et les traitements

De nombreux vermifuges agissent efficacement contre l'Haemonchus et guérissent les animaux atteints pour autant qu'ils aient été traités rapidement après l'expression des premiers symptômes. Cependant, certains d'entre eux n'agissent pas contre tous les stades larvaires infectants (L3 et L4) ou n'ont qu'une faible rémanence, souvent inférieure



La couleur blanche très nette de la paupière est un des principaux symptômes présents chez un animal infesté par l'haemonchus.

à trois jours. Leur utilisation n'empêche donc pas aux animaux de rester malades de par une réinfestation immédiate par ingestion de nouvelles larves infestantes ou suite à la maturation des larves immatures non tuées par le vermifuge.

Aussi, tant dans le cadre d'une lutte préventive que dans l'application d'un traitement curatif sécurisant, il est conseillé d'utiliser des vermifuges présentant une longue rémanence tel que le Closantel (6 à 8 semaines - Séponver), la Doramectine (Dectomax), l'Ivermectine (2 à 3 semaines - Ivomec) ou la Moxidectine (5 semaines - Cydectin).



Renseignements techniques et commerciaux : LAPA

50 Chaussée de Namur 5310 Eghezee

Tél: 081 811511 Fax: 081 510509

### Dans le cadre de Momallia 2009,

La Confrérie des Bergers de Hesbaye
a le plaisir de vous inviter
le dimanche 23 août 2009
dès 9 heures
à son premier concours
interprovincial ovin

pour les races

Bleu du maine - Ile de France

Texel - Vendéen

Exposition d'autres races à la demande des éleveurs

Produits du terroir, exposition de différentes races de chèvres, grand marché d'artisanat, exposition de vieux tracteurs et vieilles machines agricoles, baptêmes et circuits touristiques en hélicoptère, attractions diverses, restauration sur place.

#### Renseignements:

Pascal Huet: 019/33.27.83 ou 0495/

85.05.31

René Raickman: 04/250.12.23

Denis Courtoy: 085/71.34.36 ou 0496/

24.17.02